

**Pour personnes actives au sein de clubs sportifs, éducateurs,  
enseignants, employeurs, parents et toute personne qui désire changer  
sa manière de réagir aux conflits**

## **DE LA SANCTION A LA RÉPARATION Comment résoudre les conflits autrement ?**

### **Objet**

Bien que les gens aient tendance à penser que les pratiques réparatrices sont utilisées uniquement lorsque les choses vont mal, les actions menées en amont sont en fait de loin les plus importantes.

Le but de la formation est de se familiariser avec les pratiques utiles pour l'action au quotidien et qui n'est pas seulement une base pour répondre aux défis et aux problèmes.

Dans un groupe où les relations sont bonnes, le vivre ensemble est de qualité et les personnes s'expriment, s'épanouissent et s'entraident. Le fonctionnement du cerveau est ainsi fait que plus la personne est heureuse et se sent en sécurité, plus elle est réceptive et plus une personne se sent impliquée et acteur, plus elle est apte au changement.

L'approche réparatrice transforme une attitude et propose une approche différente de celle des sanctions traditionnelles. Cela n'exclut pas nécessairement la punition. La réparation est un moyen de renforcer la communauté (associative, scolaire, entrepreneuriale etc.) et, le cas échéant, de rétablir les relations. Dans un conflit toutes les personnes concernées/impliquées, ont le droit d'exprimer leur point de vue pour sa résolution. Ensemble, elles trouvent une solution partagée et donc plus durable.

Le stage se déroule sur deux journées avec un intervalle de deux à trois semaines pour pratiquer ce qui est appris le premier jour.

### **Contenu du stage :**

Tout au long de la formation, nous travaillons en alternant théorie et pratique. L'objectif est de former à différentes pratiques de justice réparatrice (questions réparatrices, évaluation, cercles de parole, face-à-face...).

Outre tout cela, nous prenons le temps de réfléchir à l'idée d'une approche réparatrice (discours ouvert et non-violent porté sur les relations, la responsabilité, ...).

Qu'est-ce que cela signifie et comment peut-on mettre cela en pratique pour nous-mêmes ?

Une attention particulière est portée à la gestion des conflits.

*suite ➤*

Correspondance : 14 rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons– Tél. : 06 73 14 83 52

[contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr) – [www.questiondejustice.fr](http://www.questiondejustice.fr)

### **Durée, date et lieu**

Le stage se déroule sur deux journées avec un intervalle de trois ou quatre semaines pour pratiquer ce qui est appris le premier jour.

Lieu : Saint-Girons (09)

Pause à midi : repas tiré du sac.

Pour le premier semestre 2015 :

- **Stage Mars** : première journée dimanche 1<sup>er</sup> mars - deuxième journée dimanche 29 mars.
- **Stage Avril-mai** : première journée dimanche 19 avril - deuxième journée dimanche 10 mai.

### **Objectifs**

Acquérir les éléments nécessaires pour :

- comprendre la théorie des pratiques de justice réparatrice,
- avoir une idée des possibilités d'utilisation dans les différents domaines de la vie,
- savoir utiliser les cercles de parole en différentes circonstances,
- intervenir dans les conflits quotidiens.

### **Méthode et outils**

La théorie sera toujours accompagnée d'exercices pratiques. Jeux de rôles, travaux en groupe, échanges d'expériences entre les participants.

A l'issue de la formation, chaque participant recevra : un mémo et un livret sur les approches réparatrices.

Et une attestation de présence.

### **Prix**

Au total 100 euros pour les deux jours, payable en avance (60,00 € pour la première journée, 40,00 € pour la deuxième journée). Sont compris : manuel, mémo, adhésion à l'association.

Pour Question de justice,  
Hélène van Dijk

Le bien vivre ensemble est un enjeu pour tous. Dans un climat serein, les gens utilisent leur énergie pour faire leur travail et sont (res)sources d'énergie pour les autres. Dans ce stage nous nous apercevons que nous pouvons résoudre la plupart des situations - de conflit ou autre - ensemble. Il est possible de faire participer tout le monde à l'élaboration de la résolution des difficultés ; ces solutions seront donc portées pas tous.

Après ce stage de deux jours il existe des possibilités de supervision de sa pratique (discuter de cas individuels) ainsi que des formations complémentaires aux pratiques réparatrices.

Si vous pensez pouvoir réunir une quinzaine de personnes intéressées pour d'autres dates, et d'autres lieux, n'hésitez pas à contacter l'association.

Correspondance : 14 rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52

[contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr) – [www.questiondejustice.fr](http://www.questiondejustice.fr)

## FICHE D'INSCRIPTION

### Formation « Approches réparatrices » Comment résoudre les conflits autrement ?

**JE M'INSCRIS POUR (cochez la formation choisie) :**

- Stage Mars (première journée dimanche 1<sup>er</sup> mars - deuxième journée dimanche 29 mars)  
 Stage Avril (première journée dimanche 19 avril - deuxième journée dimanche 10 mai)

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél. : ..... E-mail : .....
Fonction : .....
Statut : <input type="checkbox"/> Salarié (CDD ou CDI) <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....

Quelles sont vos attentes sur ces journées autour des approches réparatrices ? ?

.....  
.....  
.....  
.....

- J'envoie des arrhes de 50 €, je règlerai le solde lors de la première journée de formation.  
 Je règle la totalité à l'inscription.

Je souhaite recevoir :  une convention de formation  un contrat de formation

Fiche à retourner au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2015 à :  
Association Question de Justice, 14 rue Maurice Ravel, 09200 Saint-Girons  
Tél. : 06 73 14 83 52 • [contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr)